

INCLUSION EN CAMP DE JOUR

2026

JANVIER

- Identifier les enfants qui ont des besoins particuliers (accompagnateur, infos à transmettre, etc.) et qui souhaitent participer au camp de jour. Prendre contact avec le gestionnaire de camp.
- Prise de contact entre le gestionnaire du camp et les parents d'enfant ayant déjà participé afin de confirmer si l'enfant s'inscrira à nouveau au camp.
- Fournir l'information pertinente au gestionnaire de camp afin qu'il puisse évaluer les besoins et le ratio d'accompagnement des jeunes.
- Prévoir l'utilisation des infrastructures.

MARS

- Rédiger la demande au **programme d'assistance financière loisir personnes handicapées (PAFLPH - accompagnement)**. **Date limite: 1er avril**

- Entamer le processus d'embauche des accompagnateurs. Les partenaires pourraient être sollicité pour promouvoir les offres d'emploi.
- Chercher davantage de soutien pour financer l'accompagnement au besoin.

JUIN

- Rédiger la fiche campeur et la transmettre au partenaire désigné.
- Inscrire les accompagnateurs à la formation **Certification en accompagnement camp de jour**.
- Procéder à la vérification des antécédents judiciaires du personnel accompagnateur.
- Organiser une rencontre pré-camp avec le coordonnateur du camp, l'accompagnateur, l'intervenant CISSS et le parent afin d'identifier les stratégies gagnantes d'intégration.

JUILLET

- Planifier un suivi ponctuel entre l'équipe du camp, le parent et l'intervenant CISSS (soutien à l'équipe camp et formation sur demande).

AOÛT

- Faire une évaluation globale à la fin de l'été par l'équipe du camp, le parent, l'intervenant CISSS et remettre l'information à l'équipe école.

	parent	Camp	CISSS	École
JANVIER	✓		✓	✓
MARS	✓	✓	✓	✓
JUIN		✓	✓	✓
JUILLET	✓	✓	✓	✓
AOÛT	✓	✓	✓	✓

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

pour une expérience réussie

- **Sensibiliser les parents** à l'importance de fournir les informations sur les besoins de l'enfant et à **autoriser le transfert** pour faciliter son intégration et sa participation au camp.

DOCUMENTATION

- Des exemples de formulaires sont disponibles dans la section Documentation du site de l'URLS GÎM.
- Dès janvier, il est essentiel qu'un premier contact soit fait entre le gestionnaire de camp de jour, le parent d'un enfant ayant des besoins particuliers et l'intervenant CISSS. Ceci permet d'enclencher les démarches de recherche de financement et des ressources à embaucher.
- La rencontre pré-camp entre le coordonnateur du camp, l'accompagnateur, l'intervenant CISSS et le parent est une belle occasion d'évaluer les besoins du jeune et les accommodements à planifier. C'est aussi l'occasion de créer un lien de confiance entre les parents et l'équipe du camp.
- Plusieurs outils existent pour soutenir le gestionnaire de camp. Utilisez les mots clés **Vers une intégration réussie** dans vos recherches.

[**Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées**](#)

[**Association des camps du Québec**](#)

- Les gestionnaires doivent inscrire leurs accompagnateurs à la formation **Certification en accompagnement camp de jour** offerte gratuitement en juin.

[**Certification en accompagnement camp de jour**](#)

- Le **programme PAFLPH - accompagnement** offre du financement pour le salaire du personnel en accompagnement. La vérification des antécédents judiciaires et la formation des personnes embauchées sont des obligations du programme. Date limite : 1 avril.

[**Programme PAFLPH accompagnement**](#)

Produite en collaboration avec le

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec 